Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
Affiché le
ID : 976-200059871-20221012-0076_2022-DE

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie institutionnelle : compte rendu des actes pris en vertu des délégations du conseil communautaire

Séance du 12/10/2022
2ème convocation
Délibération n°62

Nombre de conseillers
En exercice : 40
Présents : 10
Absents : 30
Votants : 13
- dont « pour » : 13
- dont « contre » : 0
- dont abstention : *0*

*L*e conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 08/10/ 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le mercredi 12 octobre 2022 à 16 heures.

Présents :

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ATTIBOU Zainati, IBRAHIMA Said Maanrifa, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOUHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjie, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

Absents :

BOINA M'ZE salim, CHANRANI Daoudou, SAID-SOUFFOU Soula, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MDALLAH Anlamati, AMBDI Youssouf, CHANFI Bibi, ABDOU COLO Nassuhati, BOINAIDI Habachia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, , MROIVILI MOILIM Amina, ABDOU Mohamed, Mohamed Zainaba, ABDOURAHAMANE Céline, Bacar Soilihi Inchati, Adam Ahmed, BOURA Zaounaki Fatima, Issoufi Ramadani, Madi Fatima, NOUDJOUM Madi Assani, Siaka Ahamada, MOHAMED Bacar, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaïdati, Abdou Fatima,

Absents représentés :

BOINA M'ZE Salim représenté par ABDOU ELHOIDE Dhatia,

CHANRANI Daoudou représenté par IBRAHIMA SAID Maanrifa,

SAID-SOUFFOU Soula représenté par MROIVILI Mouhamadi Moindjie

Secrétaire de séance : ABDOU ELOIHIDE Dhatia

Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
Affiché le
ID : 976-200059871-20221012-0076_2022-DE

Le président rappelle que s'agissant d'une 2ème convocation, le conseil communautaire peut valablement délibérer sans condition de quorum (articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du CGCT).

Conformément aux dispositions des articles L5211-10, L5211-1, L 5211-2, L2122-22, L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil communautaire des décisions prises par le Président,

- **RESSOURCES HUMAINES**

- Contrat en date du 09/09/2022 portant recrutement de Madame RAOUL Solène en qualité d'agent contractuel dans le cadre d'emploi des Attachés Territoriaux pour exercer les fonctions d'Animatrice Projet Alimentaire Territorial.

- **MARCHES PUBLICS**

- Convention du 27/07/2022 portant adhésion à AGIR pour un montant de 10 000€ concernant l'assistance, la formation, les échanges d'expériences et achats centralisés ;
- Lettre de commande n°3CO22M042 du 04/08/2022 d'un montant de 6 375€ au profit de TOPO MAP pour la réalisation d'un relevé topographique pour la construction du marché couvert de Kahani ;
- Lettre de commande n°3CO22M011 du 24/05/2022 d'un montant de 11 975€ au profit de ECO STRATEGIE REUNION pour l'étude de faisabilité du projet d'autoconsommation photovoltaïque IVRE ;
- Lettre de commande n°3CO22M040 du 01/06/2022 d'un montant de 2 507.62€ au profit de la SMAE pour les travaux de branchement en eau potable du marché couvert de M'tsangamouji ;
- Lettre de commande n°3CO22M041 du 25/07/2022 d'un montant de 27 300€ au profit de MAYOTTE BUILDING pour le nettoyage du marché couvert de M'tsangamouji et l'aire de jeux de Hampandzo ;
- Lettre de commande n°3CO22M04 du 31/08/2022 d'un montant de 10 916.68€ au profit de RFM pour l'installation de rideaux métalliques au marché couvert de M'tsangamouji ;
- Marché du 11/08/2022 « Etude de faisabilité et de mise en œuvre d'une feuille de route « natation/baignade » sur le territoire de la 3CO d'un montant de 118 725€ au profit du groupement conjoint SAS ALCELIA & D2X INTERNATIONNAL ;
- Lettre de commande du 27/06/2022 d'un montant de 1 380€ au profit de EURL BATI MAY pour le nettoyage du terrain et regroupage des déblais du site de Goméni ;
- Marché n°3CO21M023 du 21/06/2022 d'un montant de 158 848€ au profit de ANLI MALIKI pour la réalisation des travaux d'aménagement des aires récréatives de la commune de Chiconi (lot 1 : terrassement – VRD – espaces verts);
- Marché n°3CO21M023 du 21/06/2022 d'un montant de 40 400€ au profit de la SARL CONSTRUIRE pour la réalisation des travaux d'aménagement des aires récréatives de la commune de Chiconi (lot n°2 : garde-corps ouvrages de serrurerie) ;

Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
Affiché le
ID : 976-200059871-20221012-0076_2022-DE

- Marché n°3CO21M023 du 21/06/2022 d'un montant de 122 065€ au profit de la SARL LUDICITE pour la réalisation des travaux d'aménagement des aires récréatives de la commune de Chiconi (lot 3 : jeux ludiques).

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président.

Fait et délibéré le 12/10/2022
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 14/10/2022
Qualité : President